

# NOMBRE ET TAUX DE PRÉVALENCE DES TROUBLES DU DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ (TDAH) CHEZ LES MOINS DE 25 ANS, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2019-2020

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Abitibi	255	7,3	145	4,1	400	5,7
Abitibi-Ouest	110	4,0	55	2,1	160	3,1
La Vallée-de-l'Or	320	5,1	170	3,0	490	4,1
Rouyn-Noranda	150	2,7	105	2,0	250	2,3
Témiscamingue	45	2,0	35	1,6*	80	1,8
<b>Région</b>	<b>880</b>	<b>4,3</b>	<b>505</b>	<b>2,6</b>	<b>1 380</b>	<b>3,5</b>
Québec	51 385	4,4	28 425	2,6	79 815	3,5

\* Attention, estimation de qualité moyenne.

Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte de TDAH si elle a :

? un diagnostic principal de TDAH inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année,

OU

? un diagnostic de TDAH enregistré au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours de l'année.

Par conséquent, les données présentées ici sont en partie influencées par l'organisation des services propre à chaque territoire.

Proportion : : Nombre de personnes d'un territoire donné, de moins de 25 ans, ayant un diagnostic de TDAH au cours de l'année financière 2020-2021, rapporté à la population de moins de 25 ans du même territoire au milieu de la période, multiplié par 100. Le pourcentage est ensuite ajusté selon la méthode de standardisation directe avec la population du Québec de 2011 comme population de référence.

## SOURCE :

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT), Taux de prévalence des troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (2020-2021), 2022.